

Nom commercial: Acid tartaricum

Numéro de la matière: 060456

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid tartaricum

N° d'article 06045600

Identification de substance / produit

INCI TARTARIC ACID

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

additif pour aliments, Production de produits pharmaceutique, Production de produits cosmétique, industrie, Produit de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9100 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne
responsable pour
cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

Nom commercial: Acid tartaricum

Numéro de la matière: 060456

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient 2,3-Dihydroxybutanedioic acid

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Poids moléculaire**

| | | |
|--------|--------|-------|
| Valeur | 150.09 | g/mol |
|--------|--------|-------|

Composants dangereux**2,3-Dihydroxybutanedioic acid**

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| No. CAS | 87-69-4 |
| No. EINECS | 201-766-0 |
| Numéro d'enregistrement | 01-2119537204-47-XXXX |

Concentration \geq 50 %Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Eye Dam. 1 H318**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Protéger les secouristes. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Dans le cas de pertes de connaissance ou engourdissement maintenir la personne contaminée par le produit en position latérale de sécurité. En cas d'ingestion accidentelle, rincer la bouche avec de l'eau, et faire immédiatement appel à un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Nom commercial: Acid tartaricum

Numéro de la matière: 060456

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Mousse, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux. Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la formation de poussières. Veiller à assurer une aération suffisante. Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer. Eviter le dégagement de poussières.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Eviter la formation de poussières.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit est combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Prévoir un sol résistant aux acides.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires. Ne pas stocker en commun avec: Métaux

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Conservé à l'écart de toute source d'ignition. Observer les mesures de précaution habituelles pour la

Nom commercial: Acid tartaricum

Numéro de la matière: 060456

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

manipulation des produits chimiques. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec les yeux. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Ne pas respirer les poussières.

Protection respiratoire - Note

Masque anti-poussières; Filtre à particules P2

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant > 0.35 mm

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection résistant acides

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** produit cristallin**Couleur** blanc**Odeur** inodore**valeur pH**

Valeur 2.2

Remarque 0.1N solution

Point de fusion

Valeur 168 à 170 °C

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 179.1 °C

Point d'éclair

Valeur > 100 °C

méthode closed cup

inflammabilité (solide, gaz)

Ne pas auto-inflammable

DensitéValeur 1.76 g/cm³**Hydrosolubilité**

Valeur 1.39 g/l

température 20 °C

coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow - 1.91

température d'auto-inflammabilité

Valeur 375 °C

Viscosité**dynamique**

Remarque Non applicable

9.2. Autres informations**Autres données**

Produit n'est pas inflammable. Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

Nom commercial: Acid tartaricum

Numéro de la matière: 060456

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit au contact de différents métaux.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Eviter la formation de poussières.

10.5. Matières incompatibles

Réagit violemment au contact de: Métaux, Composés d'argent, Fluor

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

2,3-Dihydroxybutanedioic acid

| | | | |
|---------|-----|----------|-------|
| Espèces | rat | | |
| DL50 | > | 2000 | mg/kg |
| méthode | | OECD 423 | |

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

2,3-Dihydroxybutanedioic acid

| | | | |
|---------|-----|----------|-------|
| Espèces | rat | | |
| DL50 | > | 2000 | mg/kg |
| méthode | | OCDE 402 | |

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

2,3-Dihydroxybutanedioic acid

| | | | |
|------------|-------|--------------|--|
| Espèces | lapin | | |
| évaluation | | Non irritant | |
| méthode | | OCDE 404 | |

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

2,3-Dihydroxybutanedioic acid

| | | | |
|------------|--|---|--|
| évaluation | | Irritant - risque de lésions oculaires graves | |
| méthode | | OECD 437 | |

Sensibilisation (Composants)

2,3-Dihydroxybutanedioic acid

| | | | |
|------------|--|-------------------|--|
| évaluation | | non sensibilisant | |
| méthode | | OECD 429 | |

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)

2,3-Dihydroxybutanedioic acid

| | | | |
|--------------------|-----|------|-------|
| Toxicité chronique | | | |
| Espèces | rat | | |
| NOAEL | | 2460 | mg/kg |

Nom commercial: Acid tartaricum

Numéro de la matière: 060456

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

Mutagénicité (Composants)**2,3-Dihydroxybutanedioic acid**évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
méthode OECD 473**Toxicité reproductrice (Composants)****2,3-Dihydroxybutanedioic acid**évaluation Aucun effets négatifs
méthode OECD 414**Cancérogénicité (Composants)****2,3-Dihydroxybutanedioic acid**évaluation Aucun effets négatifs
méthode OECD 453**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****2,3-Dihydroxybutanedioic acid**Espèces Poisson zèbre (Brachydanio rerio)
CL 50 > 100 mg/l
Durée d'exposition 96 h
méthode OECD 203**Toxicité pour les daphnies (Composants)****2,3-Dihydroxybutanedioic acid**Espèces Daphnia magna
CE50 93.3 mg/l
Durée d'exposition 48 h
méthode OCDE 202**Toxicité pour les algues (Composants)****2,3-Dihydroxybutanedioic acid**Espèces Selenastrum capricornutum
CE50 51.4 mg/l
Durée d'exposition 72 h
méthode OCDE 201**12.2. Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité (Composants)****2,3-Dihydroxybutanedioic acid**Valeur > 80 %
évaluation Facilement biodégradable**12.3. Potentiel de bioaccumulation****coefficient de partage: n-octanol/eau**

log Pow - 1.91

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Nom commercial: Acid tartaricum

Numéro de la matière: 060456

Version: 4 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 01.10.19

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE Ne pas éliminer avec le déchet domestique
 Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.
 Code de déchets CEE Ne pas décharger dans les égouts.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

| | Transport terrestre ADR/RID | Transport maritime IMDG/GGVSee | Transport aérien |
|------------------|--|---|---|
| 14.1. Numéro ONU | Il n'y a pas de marchandise dangereuse | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime. | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien. |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1
 Remarque Auto-évaluation

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.